



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](https://impots.gouv.fr) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CORBEIL
SAID 1ER SECTEUR
21 BIS RUE FERAY
91108 CORBEIL ESSONNES CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 20 58 710 227 070
Déclarant 2 (C) : 30 33 860 259 115
Référence de l'avis : 23 91 A084578 41
Adresse d'imposition au 01/01/2023 :
13 RUE PAUL BERT
91100 CORBEIL ESSONNES
Numéro FIP : 910 79 84 2798178789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 10/07/2023
Date de mise en recouvrement : 31/07/2023
Identifiant service : 91006

DEMBA OUMAR
OU DEMBA MARIEME
13 RUE PAUL BERT
91100 CORBEIL ESSONNES

Somme qui vous est remboursée

568,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2022.

Vous serez remboursé par virement le 24/07/2023

sur le compte bancaire suivant :

FR76 1027 8062 310X XXXX XXX0 117

Identifiant de la banque : CMCIFR2AXXX

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

aupres de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP CORBEIL
SAID 1ER SECTEUR
21 BIS RUE FERAY

91108 CORBEIL ESSONNES CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence : 35 366
Nombre de parts : 2,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2023

Impôt sur les revenus de 2022

N°fiscal : 20 58 710 227 070

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : DEMBA

Déclarant 2 - Nom de naissance : CISSE

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
--------------------	-----------------	---------------------------------	----------------	--------------------------------------

M

RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	

1

2,50

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Salaires.....	30388	25484		
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés.....		0		
Total des salaires et assimilés ²	30388	25484		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 7022	- 6090		
Salaires, pensions, rentes nets.....	23366	19394		42760
Revenu brut global.....				42760
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBAL ¹⁰		Montant déclaré	Montant retenu	
Pensions alimentaires ¹⁶		8000	8000	
Total des charges déduites ¹¹.....				- 8000
Revenu imposable.....				34760
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				1740
Décote.....				- 591
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				1149
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2022 dû ⁵³ :				1149
Retenue à la source prélevée en 2022 par vos verseurs de revenus :				- 1717
Solde d'impôt sur les revenus 2022 :.....				- 568
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				568
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵.....				35366
Revenus exonérés			Déclar. 2	
Heures supplémentaires et jours RTT.....	Déclarés		606	

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

Heures supplémentaires et jours RTT..... Nets 606

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2	Enfant(1)
Plafond total de 2021.....	16253	16253	12280
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....	4052	4052	4052
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	+ 4114	+ 4114	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 4114	+ 4114	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2022.....	+ 4114	+ 4114	+ 4114
Plafond pour les cotisations versées en 2023.....	= 16394	= 16394	= 16394

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition..... 2,69%

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2022 est taxé. Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition..... 11,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2022 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.